

Travail Nulla Osta

Au moment de dépôt du visa, il faudra présenter un dossier  complet avec :

1. Formulaire de demande de visa, original

Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).

2. Une photo d'identité

Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.

3. Passeport , original

Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 6 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages vierges portant la mention “visa” afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.

4. Passeport , photocopie

1 Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant éventuelles prorogations de validité, les remarques éventuelles et les pages comportant les visas Schengen obtenus précédemment, y compris les pages des timbres d'entrée et sortie de l'espace Schengen.

5. Carte nationale marocaine MA (CIN), photocopie

6. Copie de la communication que SUI donne à l'employeur en ITALIE lorsque le nulla osta a été émis.